



Remboursement vol par agence de voyage

Par Yloo

Bonjour, En novembre 2019 nous avons pris auprès d'une agence de voyage un vol allée retour pour 4 personnes pour les USA. Le départ prévu le 17 mai 2020 a été annulé. Après beaucoup de péripéties (proposition d'avoir ...) nous avons obtenu la promesse de remboursement (tout oral bien sûr) mais avec une retenue de 60? par personne pour l'agence. Je voulais savoir si cela était « normal » ?
Merci pour votre réponse

Par ESP

Bonsoir
La compagnie ne retient en général pas de frais, mais l'agence souvent son travail.

Par nate9595

Néanmoins, n'hésitez pas à prendre les devants afin de l'interroger par exemple sur la procédure qu'il a mise en place pour accélérer le traitement des remboursements.

[url=https://asntransport-paris.com/]Transport express Paris[/url]

Par Antoinette Arpin

Bonjour,
Il vous faut peut être Contactez le service client de la compagnie par mail ou par téléphone et faire entendre votre point de vue en demandant un remboursement en argent ou en virement bancaire.
Ensuite veuillez négocier avec la compagnie pour obtenir un montant de l'achat initial.
En cas d'incompréhension contacter un avocat.